

Invitation à soumissionner n° PTD/10/008

Questions et réponses

n°	Question	Réponse
1	« Pouvez-vous nous confirmer que l'impression demandée pour l'ensemble de vos enveloppes est bien en noir ? En effet, votre tableau de demande de prix ne le précise pas. D'autre part, il y a une indication de couleurs mais seulement pour le numéro 28, il est écrit « en rouge, vert et noir ». Doit-on donc compter une impression 2 couleurs pantone + noir pour le numéro 28 ? »	En ce qui concerne l'enveloppe n° 28, l'impression doit être effectuée sur la base de deux couleurs pantone (rouge et vert) et du noir. Les enveloppes n° 31, 32 et 33 sont sans impression. L'impression demandée pour l'ensemble des autres enveloppes indiquées à l'Annexe 3 – Fiche de prix est effectivement en noir uniquement.
2	« Afin d'être sûr de partir sur les bons modèles d'enveloppes, nous souhaitons savoir s'il est possible d'obtenir ces modèles et notamment les n° 7, 8, 9, 13, 17, 21 à 25, ainsi que les 28 à 33. Nous pouvons évidemment vous proposer de nous déplacer pour venir les récupérer. »	L'OMPI n'est pas en mesure de mettre à disposition des échantillons d'enveloppes.
3	« Vous mentionner en annexe 5, article 18 que le recours à un sous-traitant doit être signalé au préalable à l'OMPI. Votre invitation à soumissionner comprenant un nombre de modèles d'enveloppes bien différents et dans des quantités très disparates (de 250 ex à 900'000 ex pour certain modèles), est-il toutefois possible d'avoir recours à un sous-traitant sur l'impression de certain type d'enveloppes ? Si oui, doit-on mentionner dans l'offre les numéros pour lesquels nous faisons appel à un sous-traitant ? »	Pour les raisons évoquées dans la question, l'OMPI est consciente que la fabrication de certains modèles d'enveloppes sera sous-traitée. Les détails complets de ces sous-traitances seront demandés à l'occasion de la signature du contrat seulement.
4	« Afin de pouvoir confectionner les modèles d'impression demandés dans l'offre PTD/10/008, Annexe 1: Instructions relatives à la soumission de votre offre, je vous prie de m'envoyer un PDF du nouveau logo WIPO avec texte. »	L'acronyme « WIPO » ainsi que le texte de l'adresse sont disponibles dans la version électronique de l'Annexe 4 – Spécifications techniques particulières en format Word.
5	« Est-il correct qu'à part les positions 28, 31, 32 et 33 l'impression est toujours en noir et sur le recto de l'enveloppe ? »	Oui, mis à part pour les enveloppes n° 28, 31, 32 et 33, l'impression devra être effectuée en noir et au recto de l'enveloppe uniquement.
6	« Y a-t-il une impression sur le verso des enveloppes ou sur la patte de fermeture ? »	Non, il n'y a pas d'impression sur le verso des enveloppes ou sur la patte de fermeture.
7	« Est-il obligatoire d'offrir pour l'ensemble des 33 positions ? »	Les soumissionnaires ne sont pas tenus de soumettre une offre pour la totalité des enveloppes indiquées à l'Annexe 3 – Fiche de prix. L'OMPI souhaite toutefois recevoir des offres les plus complètes possible.
8	« Est-ce-que nous devons faire un stockage de la marchandise en nos ateliers ? »	Non, le stockage sera effectué dans les locaux de l'OMPI.

9	« Combien de livraison sont prévues par position ? »	<p>Dans la mesure du possible, l'OMPI s'efforcera de passer des commandes globales chaque fin d'année civile pour l'année complète à venir.</p> <p>Toutefois, nous attirons votre attention sur les points suivants :</p> <p>a) des commandes partielles pourront être effectuées en cours d'années en fonction des besoins de l'OMPI ;</p> <p>b) les quantités annuelles indiquées sont des estimations ; et,</p> <p>c) l'OMPI se réserve le droit de partager le contrat entre plusieurs fournisseurs de la manière qui lui paraît la plus convenable.</p>
10	« Pour la position n°28, vous demandez un papier de 350 g/m2 est-ce correct, et si oui, avez vous un modèle d'une telle enveloppe ? »	<p>Le papier est effectivement de 350g/m².</p> <p>En ce qui concerne les échantillons, se référer à la réponse n° 2 ci-dessus.</p>
11	« Afin de respecter la gamme et la qualité des enveloppes déjà procurées à l'OMPI avez un fournisseur d'enveloppes préféré ? »	L'OMPI n'a pas de fabricant d'enveloppes préféré.
12	« Suite à votre appel d'offre nous aurions besoin de trois échantillons de chaque modèle. »	En ce qui concerne les échantillons, se référer à la réponse n° 2 ci-dessus.
13	« Pouvez-vous nous donner les quantités minimum désiré par livraison? (à la bte? ou à la palette?) »	En ce qui concerne les livraisons, se référer à la réponse n° 9 ci-dessus.
14	« Doit-on stocker pour vous les enveloppes? »	En ce qui concerne le stockage, se référer à la réponse n° 8 ci-dessus.
15	« L'appel d'offre sera divisé entre plusieurs fournisseur? »	<p>Le contrat ne sera pas nécessairement divisé entre plusieurs fournisseurs ; cela dépendra des résultats de l'évaluation. Toutefois, veuillez noter que, conformément au point 15 de l'Annexe 2 – Conditions à remplir pour la soumission d'une offre, l'OMPI se réserve le droit de partager le contrat entre plusieurs fournisseurs de la manière qui lui paraît la plus convenable.</p>